



Rencontre #6
L'AVENIR DES SENTIERS
PÉDESTRES AU PARC DU MONT-
BELLEVUE
25/03/2020



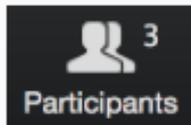
DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

0. Adaptations Covid-19
1. Retour des propriétaires suite au 12 février
2. Proposition de modalités de travail
3. Critères concernant les sentiers pédestres
4. Prochaines étapes

0. Adaptations Covid-19

- Objectif principal: validation des critères pédestres
- Durée visée de 1 h 15
- Autorisation pour enregistrement de la séance pour visionnement ultérieur
- Gestion des interventions (muet et main levée)

0. Adaptations Covid-19



Participants

Si vous cliquez sur Participants, vous pourrez voir les personnes qui sont actuellement en réunion. La liste des participants vous donnera également l'option de lever la main et de vous renommer.

- **Lever la main** - notifie l'animateur et affiche une notification pour simuler la main levée
- **Renommer** - passez votre curseur au-dessus de votre nom pour changer la façon dont il apparaît dans la liste des participants et la fenêtre vidéo

A scenic view of a lake with autumn foliage and a large building in the background. The text is overlaid on the image.

1. Retour des propriétaires suite au 12 février 2020

1. Retour des propriétaires suite au 12 février 2020

Réponse des propriétaires en lien avec les commentaires recueillis lors de la rencontre du 12 février:

- La Ville planche actuellement sur une stratégie de conservation des milieux naturels, notamment avec sa démarche de conservation des milieux humides et hydriques.
- Concernant la mobilité active, voir le **Plan directeur du transport actif** de la Ville. (<https://www.sherbrooke.ca/fr/vie-municipale/publications/plans-et-schemas>)
- Au commentaire à l'effet que la proposition ne répond pas tout à fait au critère visant une « bonne substitution à l'offre actuelle sur le mont J.-S- Bourque », les propriétaires rappellent que cette offre est illicite.

1. Retour des propriétaires suite au 12 février

Réponse des propriétaires en lien avec les commentaires recueillis lors de la rencontre du 12 février:

- Sur la base des commentaires, le scénario du corridor vélo présenté le 12 février est mis en suspens. Les propriétaires sont ouverts à considérer un deuxième scénario de corridor vélo qui :
 - permettrait d'avoir un impact écologique réduit (réutilisation de sentiers illicites)
 - et une plus grande adhésion des membres de la table.
 - Les deux scénarios pourront faire l'objet d'une évaluation comparée
- Les propriétaires confirment que le sommet du Mont J.-S.-Bourque à 381 m demeure pédestre, usage actuellement officiel dans cette partie du parc.

1. Retour des propriétaires suite au 12 février

Réponse des propriétaires en lien avec les commentaires recueillis lors de la rencontre du 12 février:

Enjeu de la présence terrain (peu importe le scénario choisi)

- Prioritaire et fondamentale à court et long termes.
- Cet été, une présence terrain allant jusqu'à **6 personnes**.
- Les propriétaires souhaitent entendre la table de travail sur les mesures liées à la présence terrain, ainsi qu'à l'information, la sensibilisation et l'éducation (rencontre juin 2020).

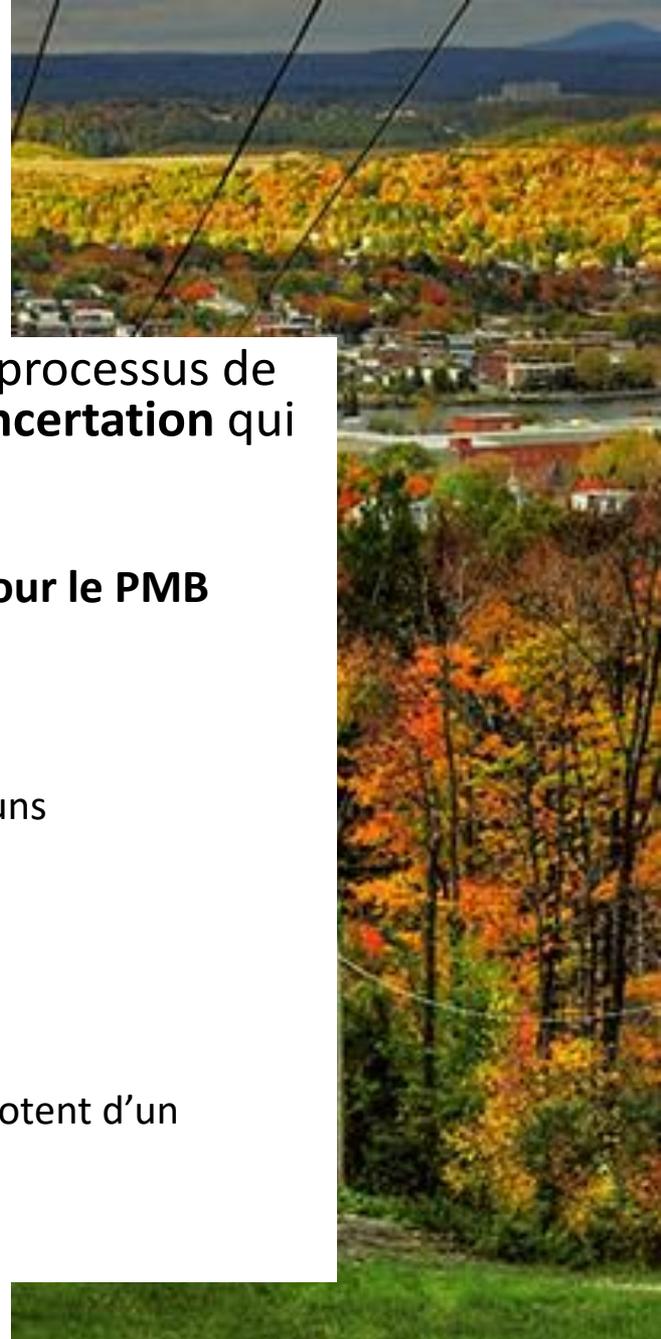
1. Retour des propriétaires suite au 12 février

Les propriétaires réitèrent leur confiance dans le processus de la Table de travail : la démarche en est une de **concertation** qui mènera à identifier des **compromis possibles**.

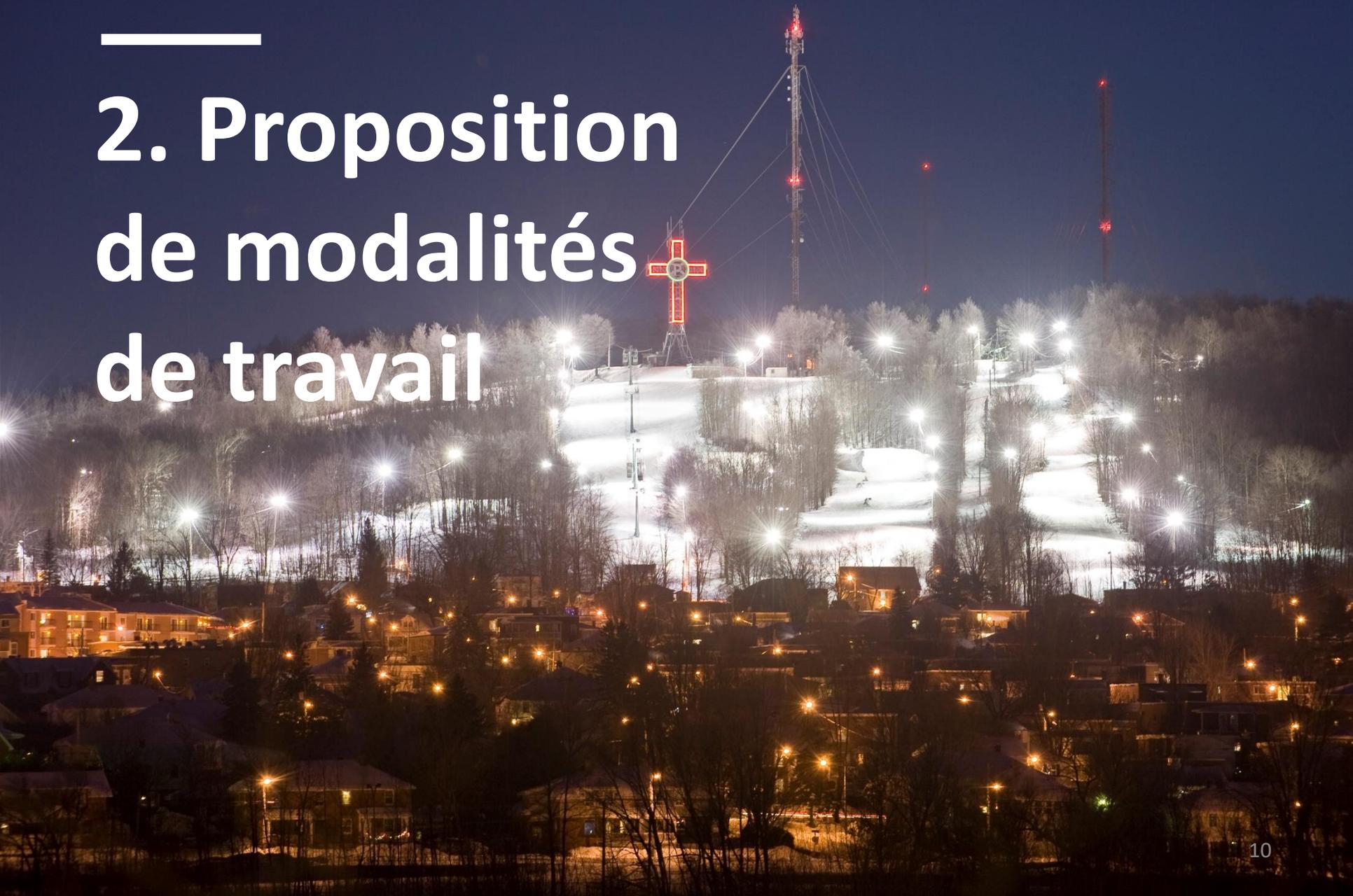
Objectif commun : Création d'une réserve naturelle pour le PMB

Conditions gagnantes :

1. La recherche de compromis à partir des intérêts communs
2. L'engagement authentique des participants
3. Se projeter sur un horizon de très long terme
4. Les propriétaires se concertent, prennent action et se dotent d'un modèle de gestion sur le long terme



2. Proposition de modalités de travail



2. Proposition de modalités de travail



Ce soir : validation des critères pour les sentiers pédestres selon le même cadre que pour le sentier de liaison du vélo



Ensuite, formation de deux sous-groupes de travail (GT)

Livrables à présenter à la table de travail (semaine du 20 avril)

GT pédestre

- Proposition(s) de sentiers pédestres à conserver, à réaménager ou à fermer

GT vélo

- Proposition(s) de corridor(s) pour connecter le site alternatif



2. Proposition de modalités de travail

Composition proposée

Groupe de Travail Pédestre GTP

- Coordonnateur de comité (1 représentant la Ville et 1 représentant l'UdeS)
- Organisme Expert (Sentiers de l'Estrie)
- Expert en opération
- Expert en environnement
- Invité, consultant ou autre membre, au besoin

Groupe de Travail Vélo GTV

- Coordonnateur de comité (1 représentant la Ville et 1 représentant l'UdeS)
- Organisme Expert (Dalbix, Sentiers Sherbrooke)
- Expert en opération
- Expert en environnement
- Invité, consultant ou autre membre, au besoin

2. Proposition de modalités de travail



Rencontre Table de travail - semaine du 20 avril 2020

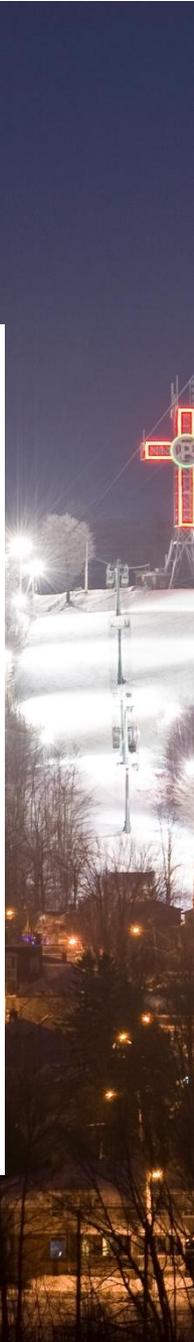
- Présentation des travaux et des recommandations des GT à la Table de travail
- Validation par les membres



Mai : Travaux de validation terrain

- Propositions sentiers pédestres
- Corridor de sentier de vélo de montagne

Possibilité de poursuivre avec les GT pour les étapes du design plus fin



3. Critères concernant les sentiers pédestres



SENTIERS PÉDESTRES

Critères des propriétaires

CRITÈRE # 1

Les sentiers pédestres devront respecter l'intégrité écologique du PBM et répondre aux conditions de la future réserve naturelle:

- Éviter les zones à valeur écologique élevée
- Protection des milieux humides, hydriques et les habitats des espèces à statut, en particulier le cœur de la zone protégée

CRITÈRE # 2

Les propriétaires reconfirment que les sentiers au sommet du J.-S.-Bourque (381 mètres) doivent être réduits et que l'accès soit réservé au pédestre.

CRITÈRE # 3

Optimiser la réutilisation des sentiers existants

CRITÈRE # 4

S'assurer que tout type d'utilisateurs (familles, coureurs, observateurs, chercheurs, etc.) y trouvent leur compte



CRITÈRE # 5

Principe de séparation des usages pour maximiser l'expérience de chacun et faciliter la cohabitation.

Ouverture de la discussion sur les critères

- Avez-vous des commentaires/précisions à apporter aux critères des propriétaires?
- Avez-vous d'autres critères à ajouter?
- Validation des critères de la Table de travail

4. Prochaines étapes



4.1 Court terme

27 mars : Envoi des faits saillants du compte rendu par Mélanie et du lien de l'enregistrement de la rencontre

1^{er} avril: Date limite pour transmettre vos commentaires à Mélanie

Du 2 au 10 : Travaux des GTP et GTV
avril

Sem 13 avril: Comité Ville-UdeS



4.2 Rencontres Alliance

Rencontre #7

Semaine du
20 avril

Présentation des travaux des sous-groupes de travail à la table de travail de l'Alliance

- Présentation des travaux et des recommandations des GT à la Table de travail
- Validation par les membres

Rencontre #8

Mi-juin

Sur le thème de la surveillance et de la sensibilisation

- Actions en cours sur le terrain par les propriétaires
- Rétroaction des membres de la table de travail.





Merci de votre participation!